



Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain Gymnastique Rythmique et Baby-Gym

INSCRIPTION SAISON 2024/2025

Afin que votre inscription à l'association sportive « Les Edelweiss » soit complète et définitive,

merci de bien vouloir :

A/ Remplir et signer les documents suivants :

- La **feuille d'inscription** avec une **photo d'identité obligatoire** (veuillez mettre le nom et prénom de votre enfant au dos de celle-ci si elle n'est pas collée ou agrafée à la feuille d'inscription),
- Les **2 autorisations** (fiche d'urgence et publication d'images),
- Pour les **mineurs**, le **questionnaire de santé** et l'**attestation**. Si vous avez répondu **Oui** à l'une des questions, un **certificat médical** est **obligatoire**. Il doit être **daté de moins de 6 mois** et doit **préciser l'absence de contre-indication à la pratique de la gymnastique rythmique en compétition**,
- Pour les **majeurs nouvellement inscrits ou non licenciés la saison précédente**, un **certificat médical précisant l'absence de contre-indication à la pratique du sport** est **obligatoire** pour l'obtention de la licence et doit dater de **moins d'1 an**.
Le **certificat médical** est exigé **tous les 3 ans** pour les **licenciés majeurs qui ont conservé leur licence à la Fédération sans année d'interruption**.
- **Certificat médical annuel obligatoire** pour les **gymnastes de niveau national** et **en coupe formation** daté de **moins d'1 an** et **précisant l'absence de contre-indication à la pratique de la gymnastique rythmique en compétition**.

B/ Payer la cotisation :

- Par **chèque(s)** à l'ordre de « **Les Edelweiss** » (3 chèques pourront être établis et seront encaissés les 10 octobre 2024, 10 novembre 2024 et 10 décembre 2024),
- En **espèces**,
- Par **virement** sur le **compte** bancaire des **Edelweiss** (merci de joindre l'**avis d'opération**).

IBAN : FR76 1027 8043 1000 0357 5414 585 / BIC : CMCIFR2A

C/ Lire et accepter les conditions des :

- **Règlement intérieur,**
 - **Fonctionnement du club.**
- Les deux documents vont ont été transmis par mail.

Si le **dossier d'inscription** ne nous est pas transmis **complet** (après les deux séances d'essai), les séances ne seront plus accessibles car il n'y aura pas d'assurance tant qu'il n'a pas de licence de la FFGym. Le **dossier complet** ainsi que le **règlement** doivent nous parvenir **au plus tard le 30 septembre 2024**. Pour les **gymnastes** matchant en **individuel**, le dossier doit être remis **au plus tard le 14 septembre 2024**.

Merci de votre compréhension.



Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain

Gymnastique Rythmique et Baby-Gym

Photo

FICHE D'INSCRIPTION (Saison 2024/2025)

GYMNASTE : Nom : M / F

Prénom : Club précédent :

Né(e) le : à Nationalité :

Adresse : N° Rue

Code postal Localité

Tél domicile Portable

E-mail (**Obligatoire**).....

PARENTS :

Tél. domicile Portable

E-mail (**Obligatoire**).....

Attestation

Je soussigné(e),
participe aux activités organisées par le club des Edelweiss. Je m'engage personnellement à assurer ma
présence à tous les entraînements et aux compétitions dans lesquelles je serai engagé(e).

Signature : le :

Réserve Comité

Paiement : oui non total partiel

Espèces le
Virement le

Chèque (s) n° :

Réserve Entraîneurs

Catégorie :
Individuel : oui non Catégorie :

Autorisation publication images : oui non

Fiche d'urgence : oui non

Questionnaire de santé / attestation : oui non

Certificat médical : oui non

Photo : oui non

Licence : oui non
N° :



Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain Gymnastique Rythmique et Baby-Gym

FICHE D'URGENCE

Je soussigné(e) Nom et Prénom :

Date de naissance :

N° de licence (13 chiffres) :

- Participe tout au long de la saison sportive 2024/2025 à toutes les activités organisées par le club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain».

En cas d'accident, les responsables du club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain» s'efforcent de prévenir la famille dans les plus brefs délais.

- J'accepte que je sois hospitalisé/e en cas d'urgence et j'autorise les responsables du club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain» à prendre toutes les dispositions nécessaires à cet effet.

Les responsables du club remettront le présent document au personnel de santé qui me prendra en charge.

Coordonnées des personnes à prévenir en cas d'accident

N° de téléphone du domicile :

Nom et n° de téléphone d'une personne susceptible à prévenir rapidement :

.....

Informations à caractère d'urgence

Si vous n'avez rien à signaler, merci d'indiquer «RAS»

Groupe sanguin :

Allergies :

Contre-indications médicamenteuses :

Problèmes médicaux à caractère d'urgence :

Traitements réguliers :

Directives médicales en cas d'urgence :

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite «**lu et approuvé**»



Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain

AUTORISATION DE PUBLICATION D'IMAGES (Majeurs)

Je soussigné(e) :

Nom :

Prénom :

Date de naissance :

Numéro de licence :

▪ Autorise :

- le club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain»,
- la Fédération Française de Gymnastique (FFGym) et ses structures déconcentrées :

À prendre des photographies de moi et/ou me filmer dans le cadre des activités auxquelles je participe, organisées par le club de gymnastique, la FFGym ou ses structures déconcentrées ;

- Autorise le club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain» à utiliser et diffuser mon image sur les supports de communication suivants :
 - Page Facebook du club : Les Edelweiss de Cosnes et Romain ;
 - Site internet du club : <https://gr-cosnes-et-romain.com> ;
 - Site internet de la commune de Cosnes-et-Romain : <https://mairie-cosnes.fr> ;
 - Bulletin d'informations de la Commune de Cosnes-et-Romain : Le Couarail ;
 - Application app.panneaupocket.com dont est équipée la Mairie de Cosnes-et-Romain ;
 - Journal Le Républicain Lorrain – édition de Meurthe-et-Moselle Nord ;
 - Site Internet du Républicain Lorrain : <https://republicain-lorrain.fr> ; édition de Longwy.
- Autorise la FFGym et ses structures déconcentrées à utiliser et diffuser mon image sur leur site internet, plateforme OTT, newsletter, applications, réseaux sociaux, magazines (notamment le gym mag) et tout support de communication connu ou inconnu à ce jour ;
- Autorise le club de gymnastique «Les Edelweiss de Cosnes-et-Romain», la FFGym et ses structures déconcentrées :

À utiliser mon image, à cet effet, sans contrepartie d'aucune sorte sur tout le territoire national et dans le monde entier pour une durée d'une saison sportive à compter de la signature de la présente autorisation.

Fait à, le

Signature précédée de la mention manuscrite
«Bon pour accord d'utilisation de l'image».

.....
.....



Tarifs des cotisations :

Les gymnastes qui souhaitent faire de l'individuel, en plus de l'équipe, devront s'acquitter d'un **supplément** relatif au paiement des engagements de chaque compétition à laquelle elles participeront.

Une réduction de 15 euros est accordée aux familles ayant 2 enfants inscrits au club et 30 euros pour 3 enfants inscrits au club.

Une réduction supplémentaire de 15 euros est appliquée pour les enfants habitant la commune de Cosnes-et-Romain.

Nombre d'heures par semaine	Catégories	Prix annuel
45 min	Bébé-Parent, Baby-Gym 2 ans, Baby-Gym 3 ans	200 €
1h	Eveil 4-5 ans	210 €
1h30	Loisirs 6-7 ans, Loisirs 8 ans et +	230 €
3h (2 x 1h30)	Evolution, Coupe Formation	270 €
2h30	TR	260 €
5h (2 x 2h30)	TFC, TFB	300 €
7h30 (3 x 2h30)	TFA, Duo Fed A, Nat, Duo Nat	350 €
7h30 (3 x 2h30)	INDIVIDUEL SEUL	300 €
	INDIVIDUEL REGIONAL	+ 110 €
	INDIVIDUEL FEDERAL ET NATIONAL	+ 130 €
1 fois par mois	GR ADULTES	110 €

Les prix annuels de la cotisation incluent la licence, les entraînements ainsi que les stages qui ont lieu pendant les vacances scolaires.

Pour votre information, vous trouverez en annexe, la circulaire de la FFGym relative à l'augmentation de l'assurance de la licence. Par ailleurs, un nouveau protocole SACEM sera mis en place dès le 1^{er} septembre 2024 concernant la part SACEM des licences. Une redevance annuelle sera payée par le club au Comité Régional Grand Est.

Les tarifs ont été revus pour tenir compte de ces deux augmentations.



Paris, le 24 avril 2024

Destinataires

Associations affiliées

Réf : DV/DMB/SM/2024-079

Pôle de l'Administration Générale / Service Juridique

Affaire suivie par : Dominique Maillot

☎ 05.61.26.30.97

Objet : Cotisation assurance 2024-2025

Madame la Présidente, Monsieur le Président,

A l'occasion des webinaires des mois de février et mars, nous avons eu l'occasion de vous présenter la situation assurantielle de la Fédération.

Malgré un nombre d'accidents stable depuis de nombreuses années, fruit du travail de tous nos clubs pour assurer la sécurité des licenciés, nous déplorons à échéance régulière des accidents graves handicapant lourdement les victimes.

La situation s'est dégradée récemment avec la survenance de deux accidents consécutifs en 2023 et 2024.

Compte tenu des conséquences de ces accidents sur les victimes, l'assureur doit assumer une indemnisation conséquente de plusieurs millions d'euros, sur une longue durée en raison de l'âge des licenciés concernés.

A ce jour, les primes collectées auprès des licenciés ne suffiront pas à équilibrer financièrement le contrat de groupe souscrit par la Fédération.

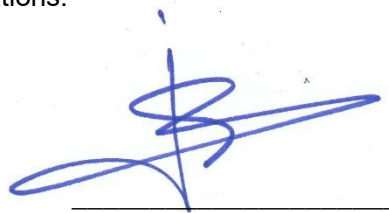
Après une période où la résiliation du contrat a été envisagée, Groupama a finalement proposé de poursuivre sa collaboration avec la Fédération moyennant le passage de la cotisation par licencié de 8,96 € à 17,19 € à compter du 1^{er} septembre 2024.

Nous devons nous satisfaire de cette décision qui permet à la Fédération, ses structures et ses licenciés de poursuivre leur activité en bénéficiant de garanties de haut-niveau.

Bien que la cotisation prévue pour le 1^{er} septembre 2024 puisse sembler élevée après plus de 20 ans de montants modiques, elle reste modérée comparativement aux cotisations en vigueur dans d'autres fédérations de sports à risque et sur le marché de l'assurance pour les particuliers.

Nous sommes pleinement conscients de l'impact financier que cette augmentation peut engendrer pour les licenciés. Cependant, elle reflète la solidarité essentielle entre ces derniers.

Nous restons à votre écoute et vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.



James Blateau
Président

Copie : Comités régionaux – Comités départementaux

Paris, le 6 mai 2024

Destinataires :

Associations affiliées

Réf : DV/DMB/EH 2024-265

Pôle Administration Générale/Service juridique

Affaire suivie par : Etienne HESTIN

☎ 01.48.01.24.75

Objet : Circulaire clubs – Nouveau protocole SACEM

Monsieur le Président, Madame la Présidente,

A partir du 1er septembre 2024, un nouveau protocole SACEM entrera en vigueur, simplifiant les démarches pour les clubs affiliés à la Fédération Française de Gymnastique. Ce protocole vient en remplacement des deux précédents datant du 13 octobre 1997 et du 30 juillet 2002.

Dorénavant, il convient d'identifier deux situations distinctes :

1- Sonorisation des entraînements et des compétitions jusqu'au niveau régional :

- La redevance réglée pour la sonorisation des entraînements inclura l'utilisation de la musique lors des compétitions jusqu'au niveau régional.
- Aucune déclaration ne sera nécessaire pour l'organisation de compétitions départementales, interdépartementales et régionales.
- Les clubs régleront une redevance annuelle auprès de leur Comité Régional qui versera ensuite les sommes à la SACEM.

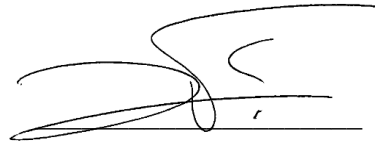
2- Sonorisation des compétitions au-delà du niveau régional :

- Si votre club organise une compétition au-delà du niveau régional, incluant au moins une des disciplines suivantes : GAF, GAc, Aer, TG, GR, une déclaration est requise.
- Cette déclaration doit être effectuée auprès de la délégation régionale de la SACEM au moins 15 jours avant l'événement pour bénéficier du tarif réduit. Un contrat général de représentation sera alors signé entre la SACEM et votre club.
- Vous pouvez bénéficier d'un abattement supplémentaire de 9.5% en vous déclarant en tant qu'association d'intérêt général.
- Le montant de la redevance SACEM de la manifestation dépendra de la discipline pratiquée, de la capacité de l'enceinte et du prix de vente des places.

Des informations plus précises sont disponibles sur le [site internet](#) de la Fédération.

Le service juridique reste à votre disposition pour toute information complémentaire.

Nous vous prions d'agréer, Madame la Présidente, Monsieur le Président, l'expression de nos meilleures salutations.

A handwritten signature in black ink, consisting of several fluid, overlapping strokes that form a stylized representation of the name 'David Vallée'.

David Vallée
Directeur Exécutif